

EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'EPS JUDO

Grade minimal conseillé ceinture marron.

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

LIEU

Gymnase de la HAIE VIGNE à CAEN comprenant trois tapis aux cotes minimum autorisées

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Journées continue.

Pour les **candidats** un regroupement par niveau de performance et un équilibre du nombre de candidats est effectué par journée après retour des fiches navettes.

Pour les candidates UNE seule journée.

Une session par jour pour tous les candidats (tes).

Chaque journée d'examen commence dès 8H 30.

Le jury est composé d'un président de session. Sont prévus neuf examinateurs pour les candidats, six examinateurs pour les candidates soit trois examinateurs par tapis.

Le regroupement des candidats se fait par poules de quatre combattants (sauf exception) après la prise en compte de leur poids et des résultats de la saison en cours ou de ceux de l'année précédent l'examen, la présentation du passeport ou de tout autre document validé est souhaité.

3 niveaux sont définis : Niveau 1 « de club à participation départementale » Niveau 2 « classement départemental à participation régionale » Niveau 3 « classement régional ou plus ».

Si nécessaire un yaku soku geiko sera effectué devant un jury qui se réserve le droit de classer le candidat en niveau 1 si celui-ci ne démontrait pas les compétences nécessaires garantissant sa sécurité et / ou celle de ses adversaires.

LA NOTATION

A./L'épreuve physique spécial n°5 du 19 juillet 2012

L'épreuve physique est notée sur 16 points en référence au niveau 5 de compétence attendue. BO

8 POINTS

Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominants dominés.

Saisies, postures, déplacements, pertinence des actions et des décisions, variété des techniques en attaque et en défense, liaisons debout sol etc

Les randoris sont filmés.

6 POINTS

Le rapport d'opposition.

Le combattant élabore une stratégie reposant sur quelques caractéristiques morphologiques simples de son adversaire.

Le combattant élabore une stratégie à partir de ses propres points forts et d'une analyse simple de son adversaire. Il met en oeuvre ce plan d'action.

Le combattant régule son plan d'action en cours de randori en fonction de l'évolution de la situation.

Après l'échauffement un yaku soku geiko entre tous les combattants d'une même poule sera organisé. Une fiche d'analyse des caractéristiques morphologiques, techniques sera remplie par chaque protagonistes sur ses adversaires. A partir de son analyse l'élève élaborera sa stratégie de randori.

2 POINTS

Le gain du combat.

L'épreuve consiste en trois randoris de quatre minutes entrecoupés de 8 à 12 minutes de repos.

La forme est celle du shiai, l'esprit celui du randori.

Les combats vont au terme des quatre minutes, le premier ippon détermine le gain du combat. Le temps restant sert à poursuivre l'évaluation sur l'efficacité de l'organisation individuelle (cf A)

Chaque candidat sera amené à arbitrer au moins une rencontre.

4 POINTS

L'arbitrage

L'arbitre gère le combat. Il annonce les pénalités ou les avantages. Il est entendu de tous et maîtrise la gestuelle.

L'ensemble est rapporté à une note sur 16 points

B. /L'entretien

4 POINTS (10 minutes)

Un extrait filmé d'un des combats du candidat sera utilisé. Le candidat commentera et apportera ses connaissances (au jury de son tapis) sur le plan technique (connaissance des techniques engagées, vocabulaire approprié aux mouvements), sur la logique de l'activité (sens des attaques, préparation des attaques, système de défense, liaisons debout sol etc.) sur des notions de gestion des rapports d'opposition

La note obtenue est sur 20 points .

(L'épreuve physique sur 16 points et 4 points d'entretien).